J1130
OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE (ORL)

Emploi réglementé

Emploi cadre

Définition

L'Oto-rhino-laryngologiste (ORL) diagnostique et traite des troubles de l'oreille, du nez et de la gorge

- Réalise des examens sur l'audition et l'oreille interne
- Prescrit et conseille les patients sur des traitements médicamenteux ou chirurgicaux adaptés ainsi que la prévention ORL
- Suit les patients en consultation pour des soins de suivi sur la zone du visage et du cou
- Peut réaliser des interventions chirurgicales mineures ou majeures

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un Bac + 8 doctorat en médecine et le diplôme d'études spécialisées en oto-rhino-laryngologie, et chirurgie cervico-faciale.
La spécialisation en oto-rhino-laryngologie est obligatoire pour exercer ce métier.

Certifications et diplômes :

- Diplôme d'études spécialisées oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale option audiophonologie (audiologie et phoniatrie)
- Diplôme d'études spécialisées oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Procéder aux examens nécessaires en fonction du diagnostic (radiographie, prélèvements biologiques, ...)
- Diagnostiquer des pathologies ORL spécifiques
- Prescrire des traitements adaptés
- Préparer les patients avant les interventions chirurgicales
- Effectuer des suivis post-opératoires ORL
- Procéder à des examens médicaux
- Enseigner, développer des compétences

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Utiliser des équipements spécialisés en ORL avec précision
- Analyser les résultats de tests auditifs pour adapter l'appareillage
- Réaliser l'entretien de l'appareillage auditif selon la demande de la personne (gêne, sifflement, évolution de l'audition, ...)

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Maintenir à jour les connaissances sur les avancées en ORL

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Actualiser le dossier médical du patient

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Gérer les bases de données médicales

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Assurer le suivi médical d'un patient
- Informer, accompagner un patient
- Assurer le suivi des patients hospitalisés pour des interventions ORL
- Déterminer les besoins thérapeutiques et réaliser les soins médicaux
- Interpréter des résultats d'examens ORL
- Mettre en oeuvre un projet thérapeutique
- Réaliser des audiogrammes pour évaluer l'audition
- Réaliser la prescription médicale, expliquer les modalités de traitement au patient et le conseiller sur l'hygiène de vie
- Analyser les résultats d'examens médicaux pour établir un diagnostic
- Réaliser un dépistage (visuel, auditif)
- Conseiller sur les dispositifs auditifs adaptés
- Animer, coordonner une équipe

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Organiser des campagnes de sensibilisation sur la santé auditive
- Collaborer avec des équipes multidisciplinaires

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Conduire des travaux d'études et de recherche

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer la gestion administrative d'une activité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Avoir l'esprit d'équipe

Savoirs

Domaines d'expertise

- Diagnostic des maladies ORL
- Anatomie de l'oreille
- Anatomie de la gorge
- Anatomie du nez
- Chirurgie maxillo-faciale
- Connaissance des prothèses auditives
- Rééducation auditive
- Modalités de passation de tests auditifs

Techniques professionnelles

- Communication avec les patients
- Audiométrie
- Interprétation des tests auditifs

Normes et procédés

- Prescription de traitements ORL
- Prévention des maladies ORL
- Normes de sécurité des équipements auditifs

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Activités de motricité fine (dextérité...)
- En bloc opératoire
- Port d'équipement d'hygiène

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail en astreinte
- Travail en journée

Publics spécifiques

- Patients

Statut d'emploi

- Profession libérale
- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public
- Travailleur indépendant

Types de structures

- Cabinet libéral
- Etablissement de santé

Secteurs d'activité

- Santé

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail